

RÔLE D'AUDIENCE DU CONSEIL DE DISCIPLINE

Parties et n° dossier	Nature de la plainte	Avocats	Membres du Conseil	Nature de l'audition	Date de l'audience, heure et lieu
Cynthia Magny, opticienne d'ordonnances, syndique adjointe c. Martin Chartrand, opticien d'ordonnances N° 27-26-472	Plainte disciplinaire comportant 9 chefs relativement à des actes inappropriés auprès de clients, à la transmission de documents falsifiés au bureau de la syndique, à un défaut de diligence et de disponibilité professionnelle ainsi qu'à l'entrave au travail de la syndique adjointe.	Me Tarik-Alexandre Chbani, avocat LANCTOT AVOCATS (Se représente seul)	Me Julie Charbonneau, présidente Stéphanie Lévesque, opticienne d'ordonnances Louise Dionne, opticienne d'ordonnances	Audition sur culpabilité	(à venir) Audience à distance par visioconférence ZOOM Pour plus d'informations, prière de communiquer avec le secrétaire substitut du conseil de discipline, Me Geneviève Roy à l'adresse discipline@opticien.qc.ca ou au (514) 966-0343
Patrice Scott, opticien d'ordonnances, syndic adjoint c. Jacinthe Laurendeau, opticienne d'ordonnances N° 27-26-471	Plainte disciplinaire comportant 37 chefs : -exercice de la profession sous un autre nom (art. 12 de la Loi sur les opticiens d'ordonnances) -utilisation de témoignages d'appui -défaut d'accorder plus d'importance au bien qu'au rabais offert -défaut de préciser certaines informations requises	Me Sophie Boucher LANCTOT AVOCATS Me Guillaume Charlebois DAVIES avocats	(à venir)	Audition sur culpabilité	1, 3 et 4 février 2027 à 9 h 30 (Lieu d'audition à déterminer)